

**RELEVÉ de DECISIONS (et Réflexions)  
CNAS du 22 et 23 septembre 2023 – Paris (FFF et Montparnasse)**

**Présents :**

**Pour la CNAS :** Jean-Luc VIALA (PACA), Audrey BLOCHET (AQUIT), Cécile LECLERC SPITZ (GD EST), Damien ARICKX (HDF), Marie Philippe BEUZEBOC (BRET), Emmanuel GUERIN (BRET), Christophe MORANDEAU (PDL), Nathalie NICOLAS (GD EST), Ludovic LEONARD (NORM), André WICQUART (HDF), Nicolas MARZIN (PDL), Jérôme NEVOUX (NORM).

**Absents :** Frédéric CALIXTE (Ant. Guy.), FAURE Thomas (AURA), Sylvain PASQUIER (IDF), Wilfrid PICQUE (AURA), Séverine TROSSEAU (CVL), Mathieu CHASSEREAU (OCCIT).

**Pour les SN :** Béatrice DEL FRARI, , Didier CATTART, Geoffrey BRASSART, Patricia PETIT (samedi 23) et Alycia VENTURA BASTOS.

**Pour le bureau :** Didier DIAS

Thèmes	DÉCISIONS / RÉFLEXIONS / INFORMATIONS
1/ RS restant à valider:	<p>CO : <b>Validé</b> (sémantique équipe / territoire)</p> <p>Badminton : <b>Validé</b> (Quotas allégés, ...)</p> <p>Judo : <b>Validé</b> (filière promo)</p> <p>T. Table : <b>Validé</b> (fonctionnement du championnat équipes)</p>
2/ Garantir l'organisation des championnats Pour l'olympiade 24 28	<p>Proposition d'un calendrier prévisionnel imposé par territoire avec rotation des organisations <b>Complexe à « imposer » sans consultation du réseau</b></p> <p><b>Stratégie validée :</b></p> <p><b>Objectif :</b> Élaborer une répartition et rotation des championnats par territoire sur un calendrier à compter de la rentrée 24 25.</p> <p><b>Stratégie :</b></p> <p>Effectuer un « audit » sur le réseau national par territoire: <b>quels sont les sports organisables au sein de chaque territoire ? à partir des paramètres,</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. D'infrastructures</li> <li>. Des ressources humaines mobilisables</li> <li>. Des guides relatif aux infrastructures / sport (une synthèse des guides relative aux infrastructures sera envoyée aux territoires)</li> </ul> <p><b>Sans engagement calendaire</b></p>
3/ Réformes des RS (fond) et guides de l'organisateur (forme)	<p><b>Stratégie RS :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1/ Organisation des CTNs de septembre à novembre 2023</li> <li>2/ Présentation des « réformes » pour la CNAS de Janvier 2024</li> </ol> <p><b>Proposition de forme des « Guides » :</b> partie organigramme ... tableau des définitions de fonctions : <b>Adopté</b></p>
4/ « Ugsel event »	<p><b>Pour rappel :</b></p> <p><b>Proposer de nouvelles pratiques:</b> Yoga, fitness, cross fitness, fitdance (Zumba), musculation, relaxation, step, Stretching...<b>Sans finalité de compétition</b></p> <p><b>Thème :</b> « Bien être personnel » (en lien avec le développement intégral de la personne)</p> <p><b>Pour permettre</b> à chacun de construire un projet de pratique personnelle originale, physique et sportive. « A la recherche du plaisir »</p> <p><b>Principe :</b> “Ugsel event” (forum d’une journée) avec mini conférences et mini formations.</p>

**ÉDQUER... TOUT UN SPORT !**

UGSEL - Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement catholique  
277 rue Saint Jacques 75240 PARIS cedex 05  
Tél. : 07 88 96 89 19- [d-cattaert@ugsel.org](mailto:d-cattaert@ugsel.org)

	<p><b>Proposition logistique :</b> Paris 18<sup>e</sup> Groupe scolaire La Madone</p> <p><b>Samedi 19 octobre 2024 . A confirmer ... contact en cours</b></p> <p><b>Stratégie 23 24:</b> 1/ Mobiliser les acteurs et intervenants 2/ Développement des outils de communication</p>
5/ Projet Tri raquettes	<p><b>Présentation du projet :</b> . Pratiques : tennis de table – badminton – mini-tennis . 2 catégories : benjamins et minimes</p> <p>Au regard du grand nombre de championnats nationaux programmés et des difficultés à répondre aux besoins en termes d’implantations : <a href="#">La CNAS décide de ne pas inscrire le « tri raquette » sur la liste officielle des pratiques de l’Ugsel.</a> <a href="#">Mais encourage à l’expérimentation de cette « animation »</a></p> <p>Une nouvelle étude pourra être envisagée en fonction des bilans de l’année 2023 2024.</p>
6/ Groupe de W projet sports collectifs	<p><b>Pour rappel du projet sur les perspectives de,</b> . Catégories uniques . Pratiques unifiées <b>Point de vigilance :</b> aspect sécuritaire des différences de niveaux / pratiques de « contacts »</p> <p><b>Organisation d’un groupe de travail CTN SPCO/ CNAS :</b> <b>1/ Désignation des membres de la CNAS :</b> Marzin, Guerin, Trosseau, Leclerc, Leonard, Picque. <b>2/ Sollicitation de la CTN SPCO</b> Et désignation des membres représentants (en attente de la CTN du 29 et 30/9/23) <b>3/ Planification des réunions :</b> . À Paris en présentiel (Novembre 23).... En attente des disponibilités. . Autres en Visio .... A programmer</p>
7/ Chronométrage à puces	<p><b>Présentation du partenaire et prestations : Timepulse</b></p> <p><b>Questionnement de la CNAS</b> sur les tarifs de puces proposés au regard des tarifs moindres pratiqués avec certains comités (avec le même prestataire)</p> <p><a href="#">Les Services Nationaux négocieront un tarif préférentiel « plus aligné ».</a></p>
8/ Les Primes kilométriques : Modélisation du calcul	<p><b>Objectif de l’outil de calcul :</b> Une répartition plus « équitable » pour les établissements qui se déplacent plus loin.</p> <p><b>Présentation du nouveau fichier de modélisation à budget fixe :</b> . Paramétrage des coefficients / distances</p> <p><a href="#">Outil et paramétrage validés.</a></p>
9/ Les déplacements des élèves d’AS encadrés par les enseignants :	<p><b>Freins juridiques, financiers, ...quelles solutions ?</b> <b>Juridiquement, Le CE reste décisionnaire et porte la responsabilité des déplacements.</b></p> <p><b>Accompagnement des CE :</b> . Service juridique existant de l’EC et doc. « Repères juridiques à l’usage des CE » . Guide de rentrée Ugsel</p> <p>Un service juridique pourrait être désigné par l’Ugsel nationale pour aider et apporter des réponses aux CE ... demande effectuée lors de l’assemblée des directeurs de juin 2023</p>

## ÉDUIQUER... TOUT UN SPORT !

	<p>Référence au doc de l'EC : « Repères juridiques à l'usage des chefs d'établissement » « Les sorties scolaires » (p 11 et 12)</p> <p><i>Responsable de l'établissement et de la vie ..., le chef d'établissement peut librement organiser les sorties et voyages d'élèves. Il n'a qu'une obligation d'information vis-à-vis de l'autorité académique. La circulaire ... relative aux sorties et aux voyages scolaires au collège et au lycée indique qu'elle ne s'applique qu'aux établissements public...</i></p> <p><b>Il est vivement conseillé de respecter les normes techniques qui sont imposées au chef d'établissement public en matière d'encadrement, qualification des intervenants, assurances, etc.</b></p> <p><i>S'agissant des mesures relatives à la sécurité arrêtées par décisions interministérielles, elles s'adressent tout autant aux établissements publics qu'aux établissements privés sous contrat ( Vigipirate et application Ariane)</i></p>
<p>10/ Identité de genre</p>	<p>Prise en compte des élèves en transition de genre :</p> <p>Références :</p> <p><b>1/ PFD Ugsel (projet associatif)</b> <i>Permettre l'activité physique à tout citoyen quel que soit son âge, son genre, son milieu social, son état de santé ou encore sa situation de handicap ... pour que chaque jeune puisse bénéficier d'une pratique physique pendant toute sa scolarité.</i></p> <p><b>2/ Doc d'accompagnement de l'EC - « Questions relatives à l'identité de genre »</b> <i>Les situations ... sont singulières...</i> <i>La Haute autorité de santé (HAS) distingue la transition sociale (changement de mode vestimentaire, de prénom, de pronom...), la transition administrative (modification du prénom et/ou de la mention de sexe à l'état civil) et la transition médicale (traitement médicamenteux et chirurgie)</i></p> <p><b>Vigilance Juridique :</b> <i>Le refus d'inscription ou le renvoi d'un élève en raison de son changement de genre ou de sa demande de changement, pourrait constituer un délit pénal.</i></p> <p><b>3/ Fédérations délégataires et / ou internationales:</b></p> <p><b>. Jeux Olympiques 2024 :</b> <i>S'agissant des JO de Paris, la règle « dépendra de chacune des fédérations internationales, qui régissent les règles relevant de leur discipline. Il y a des différences d'une discipline à l'autre »</i></p> <p><b>. Athlétisme :</b> <i>Le conseil de la Fédération Internationale d'Athlétisme a décidé d'exclure, des compétitions féminines internationales, les athlètes transgenres qui ont connu une puberté masculine, peu importe le taux de testostérone.</i></p> <p><b>.FFR :</b> <i>La Fédération Française de Rugby a fait le choix de l'inclusion. Les transgenres réassignées physiquement et dont la transition est reconnue administrativement peuvent concourir à toutes les compétitions organisées sous l'égide de la Fédération Française de Rugby (FFR).</i></p> <p><b>. FFN :</b> 12 juin 2023 — La Fédération Internationale de Natation a créé une "catégorie ouverte" composée des sportifs et sportives transgenres.</p> <p><b>. Autres Fédérations :</b> Il n'y a pas de réglementation fédérale actuelle sur le sujet. Les études s'effectuent au cas par cas.</p> <p><b>Position de la CNAS (au regard des références précitées et du nombre réduit de situations) :</b> <b>Les dossiers seront étudiés au cas par cas par la CNAS</b></p>

## ÉDQUER... TOUT UN SPORT !

<p><b>12/ Établissements adhérents au comité « voisin »</b> <b>Droits et cadre ?</b></p>	<p><b>Les textes de référence:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Article 8 des statuts nationaux - <a href="#">Adhésion</a></li> </ul> <p><i>Les établissements et les associations sportives situés dans les lieux où l'Ugse n'est pas présente, adhèrent au comité ou au territoire le plus proche.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Article 2 du règlement intérieur - <a href="#">Participations sportives</a></li> </ul> <p><i>Les établissements peuvent s'inscrire à des compétitions sportives qualificatives organisées par des territoires ou des comités dont ils ne sont pas adhérents, seulement dans deux hypothèses :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'absence de comité Ugse,</li> <li>- l'absence de compétition qualificative dans une discipline au sein du comité ou du territoire dont dépend l'établissement.</li> </ul> <p>Le sujet soulève la problématique des établissements limitrophes.</p> <p><b>Au regard éléments ci-dessus et des enjeux éducatifs et sportifs,</b> <a href="#">Demande auprès du bureau pour délégation au directeur national à fin de délivrance de dérogations, soumis à l'accord des comités concernés et demande initiale de l'établissement</a> <a href="#">Dérogation valable 1 an.</a></p>
<p><b>13/ Composition des CTNs 23 24</b></p>	<p><b>Les modifications pour 2023 2024 :</b></p> <p><b>Départs:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Vincent PAYRAUDEAU (85) RAID</li> <li>. Thomas SOUCHON (75) CTN FOOT SPCO</li> <li>. LE GALLIOT David (22) TRIATHLON</li> <li>. Bernard CHAIGNE (85) TRISPORT</li> </ul> <p><b>Néo arrivants:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. DUBOCQ Nathalie (35) JUDO</li> <li>. FOUQUEREL Gaëlle (61) BADMINTON</li> <li>. HILLION Ronan (44) DANSE</li> <li>. MICHALLET caroline (38) SPCO TRISPORT: validation comité et territoire ?</li> <li>. LABARRE William - SPCO RUGBY: validation comité et territoire ?</li> </ul> <p><b>A noter :</b> La liste mise à jour des CTNs sera diffusée aux directeurs</p>
<p><b>14/ « 1 école / 1 table » FFTT</b></p>	<p><b>3<sup>ème</sup> édition 2023 2024 :</b></p> <p><b>Objectif:</b> favoriser la découverte et une pratique libre ou encadrée.</p> <p><b>Aide</b> en équipement (table) + kit matériel et fichier pédagogique</p> <p><b>En faveur</b> de 50 écoles affiliées à l'UGSEL</p> <p><b>Coût</b> partagé entre la FFTT, Cornilleau et l'école (OGEC ou Ugse),</p> <p><b>Part école:</b> 250€ (pour une table extérieure fixe de 1200€).</p> <p><b>Inscriptions:</b> du 22/09 au 22/11/2023 par lien form diffusé au réseau.</p> <p><b>Les critères de choix:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Qualité du projet d'animation</li> <li>. Proximité entre l'école et un club de TT</li> <li>. Équilibre géographique (rural/urbain, effectifs d'élèves)</li> <li>. Engagement au « challenge des récréations » et Génération 2024.</li> </ul>
<p><b>15/ Coupe du monde de rugby scolaire Pontlevoy</b></p>	<p><b>Présence de l'Ugse nationale à la cérémonie d'ouverture.</b></p> <p><b>Les équipes Ugse participantes:</b></p> <p>2 équipes sélectionnées sur les nationaux Ugse de rugby:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Collège Bon accueil de Toulon - Provence-Alpes-Côte d'Azur</li> <li>. Collège Jean-Paul II de Villemaurieu - Auvergne-Rhône-Alpes.</li> </ul> <p>+ Équipes de Pontlevoy filles et garçons, établissement hôte.</p> <p><b>Les résultats:</b></p>

**ÉDUCER... TOUT UN SPORT !**

UGSEL - Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement catholique  
277 rue Saint Jacques 75240 PARIS cedex 05  
Tél. : 07 88 96 89 19- [d-cattaert@ugsel.org](mailto:d-cattaert@ugsel.org)

	<b>Les 2 équipes sont classées respectivement 3<sup>e</sup>/20 et 5<sup>e</sup>/20</b>
<b>16/ Autres</b>	<p><b>Informations:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>.« Villages éducatifs » ... transmission à la responsabilité de l'animation éducative</li> <li>. <b>Formations disciplinaires proposées par les fédés</b> ( ligues, comités, ... ) : <ul style="list-style-type: none"> <li>. <b>T. Table</b> : formations possibles selon demandes</li> <li>. <b>Badminton</b> : à l'occasion des internationaux à Rennes : <ul style="list-style-type: none"> <li>. 1D : Kit « Bad is school » 1D - formation ½ journée.</li> <li>. 2D : Formation 1 jour et ½ pour 2D</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>Frais péda pris en charge par Fédé.</li> <li>. <b>Formation juges et juge/arbitre adultes</b> sur le national d'athlé en salle à Rennes de 2024.</li> </ul>
<b>17/ Calendrier CNAS et animation sportive. 2023 - 2024</b>	<p><b>Groupe de travail CNAS / CTN SPCO</b> : Date à définir à Paris avant décembre 2023</p> <p><b>CNAS</b> : vendredi 19 janvier 2024 - Visio</p> <p><b>CNAS et CTNs</b> : Vendredi 5 avril 2024 - Visio</p> <p><b>Assemblée des directeurs</b> : 24 juin 2024 - Visio</p> <p><b>CNAS séminaire</b> : 25 au 27 juin à Marseille</p>

**Directeur Sportif National  
Didier CATTART**



**ÉDUIQUER... TOUT UN SPORT !**

UGSEL - Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement catholique  
277 rue Saint Jacques 75240 PARIS cedex 05  
Tél. : 07 88 96 89 19- [d-cattaert@ugsel.org](mailto:d-cattaert@ugsel.org)